

N°19 – 26 Juillet 2016



**Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées**

**Directeur de publication :** Denis Carretier  
**Rédacteur en chef :** Christel Chevrier

**Comité de rédaction :** Blaindine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

**Rédigé en collaboration avec :** Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

**Crédit photos :** Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

# Viticulture

## Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 52 observateurs sur un réseau de 454 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

## S tades phénologiques

### Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « fermeture de la grappe » (stade L ou 33) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « mi-véraison » (stade 36) en secteur précoce.

## C icadelles vectrices de la flavescence dorée

### Vignoble régional

Les adultes de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont observés au vignoble.

Les symptômes de la maladie sont également observés.

Le 3<sup>ème</sup> traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser **entre le 28 juillet et le 8 août 2016**.

## *Les abeilles butinent, protégeons les !*

### *Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires*

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

**Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

# Mildiou

## Vignoble régional

La situation est globalement stable à l'échelle régionale et très peu de nouveaux symptômes sont observés. Les conditions météorologiques sont peu favorables au parasite.

Les données issues de modélisations (MILSTOP arrêtée au 24 juillet ou Potentiel System version 97) indiquent que les conditions météorologiques enregistrées entre le 18 et le 24 juillet génèrent de nouvelles contaminations dans les zones concernées par les pluies. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 31 juillet. L'indice de risque mildiou est globalement stable.

## Aude

Les précipitations de la semaine dernière ont touché l'ouest du département (Malepère, Limouxin, Cabardès et Carcassonnais). Elles sont susceptibles d'avoir engendré de nouvelles contaminations. Sur ces zones les valeurs de L' EPI et des FTA progressent. Ailleurs, le niveau de risque est stable voire en baisse.

## Gard

Quelques rares nouveaux symptômes sont observés sur feuille de même que du mildiou mosaïque en lien avec les fortes températures. Les symptômes sont toujours peu actifs.

La présence de rot brun est réduite à quelques cas de Grenache ou Carignan très vigoureux avec plusieurs taches par ceps observées (sud, ouest et nord-ouest du département).

## Hérault

De vieilles taches, encore fructifiées, et la présence de repiquages sur grappes (rot brun) sont toujours visibles dans certaines parcelles.

Du mildiou mosaïque est observé localement.

## Pyénées-Orientales

Le mildiou est toujours observé dans tout le département. Les conditions climatiques (chaudes et sèches) de ces derniers jours ne permettent pas au mildiou de se développer. Cependant dans certains secteurs il est susceptible de redémarrer dès la 1<sup>ère</sup> humidité ou pluie. Les secteurs des Aspres premiers coteaux, Vallespir, Bas Conflent et Albères sont les secteurs où des taches sur feuilles sont visibles mais non sporulées. Des symptômes sur grappes sont observés. Sur les autres secteurs la fréquence et l'intensité de la maladie diminue.

# B lack-rot

## Aude

On ne constate pas d'évolution de la maladie sur les secteurs concernés. La situation reste saine.

## Gard

Sur les parcelles touchées, la situation est stabilisée depuis près de 3 semaines. Sur les parcelles atteintes, les grains ont séché se transformant ainsi en baies momifiées noir-bleuté porteuses des pycnides noires. Les dégâts sont pour le moment modérés.

A ce jour, la situation reste mieux maîtrisée que l'an passé à la même époque. Sur les parcelles avec symptômes, la plus grande vigilance s'impose car les grappes restent sensibles au black-rot jusqu'à la véraison.

Les épisodes orageux des 11,12 et 22 juillet, avec des cumuls très variables d'un secteur à l'autre (jusqu'à 40 mm) ont pu générer des contaminations notamment en cas d'humectation prolongée sur les parcelles tardives déjà touchées. Les sorties de symptômes sont possibles dès maintenant et jusqu'au début août. Pour le moment, aucun nouveau symptôme n'a été observé.

## Hérault et Pyrénées-Orientales

La situation est globalement stable.

# O idium

## Vignoble régional

Des évolutions restent désormais possibles jusqu'au début véraison uniquement sur les parcelles tardives.

La maladie est bien présente au vignoble et une progression est encore notée sur les parcelles touchées (intensité).

## Aude

L'évolution de la maladie est ralentie. Les fréquences et les intensités des symptômes sur grappe ne progressent plus que sur les cépages tardifs. De nouveaux symptômes sur feuilles et rameaux continuent toutefois d'apparaître localement sur tous cépages et en toutes zones.

## Gard

Sur quelques parcelles peu fréquentes mais très touchées (Chardonnay vigoureux notamment), la situation sur grappes reste grave (jusqu'à 100 % des grappes touchées avec des intensités fortes). Globalement, la situation est maîtrisée même si on observe également des symptômes sur des cépages réputés moins sensibles comme les Grenache, Merlot et Syrah. La majorité des parcelles du département présentent peu ou pas de symptômes.

## Hérault

Les fréquences et intensités sur grappes restent parfois très importantes sur Carignan, cépages sensibles (Chardonnay...) et/ou parcelles à historique important. Des éclatements de baies sont visibles dans certaines parcelles très atteintes.

## Pyrénées-Orientales

L'oïdium est toujours présent dans le vignoble. Sa fréquence et son intensité sur grappes peuvent être élevées dans certaines parcelles.

# P

## ourriture grise

### Gard

Les 1<sup>ers</sup> symptômes de *Botrytis cinerea* sont observés sur quelques parcelles précoces de Chardonnay et Grenache. Ils sont pour le moment limités et sont observés sur des grappes très compactes (expulsions de baies) ou atteintes d'oïdium ou suite à des perforations de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis.

### Hérault

Quelques symptômes sur feuilles sont observés.

Des symptômes sur grappes sont visibles très localement dans certaines parcelles suite à des perforations d'eudémis de 2<sup>ème</sup> génération mais aussi par des éclatements de baies.

# A

## spergillus carbonarius

### Hérault

Les 1<sup>ers</sup> symptômes sont observés dans de rares parcelles des Hauts Coteaux et de la Moyenne Vallée de l'Hérault.

# T

## ordeuses de la grappe

### Vignoble régional

Le vol de 3<sup>ème</sup> génération d'eudémis a démarré uniquement sur les secteurs précoces où les toutes 1<sup>ères</sup> pontes sont observées.

### Aude

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis est fini sur les zones tardives. En fonction des précocités, on peut observer des larves à tous stades de développement. Les niveaux de dégâts sont très hétérogènes.

Le vol de 3<sup>ème</sup> génération d'eudémis a débuté sur les secteurs les plus précoces (Quatorze et Littoral).

### Gard

Le tout début de vol de 3<sup>ème</sup> génération a démarré depuis le milieu de la semaine dernière sur les secteurs précoces. Les captures sont pour le moment très faibles.

Les toutes 1<sup>ères</sup> pontes fraîches sont observées depuis le lundi 25 juillet uniquement sur les secteurs très précoces du sud du département et très touchées en 2<sup>ème</sup> génération.

### Hérault

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis se termine en zone tardive.

Des larves (L2 à L5) sont notées au vignoble avec une majorité de L3 à L5.

Le vol de 3<sup>ème</sup> génération a démarré en zones précoces.

Les 1<sup>ères</sup> pontes, fraîches et en évolution sont observées dans les zones précoces.

## **Pyrénées-Orientales**

Les foyers de perforations de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis sont visibles sur le vignoble départemental. Les niveaux de dégâts peuvent être importants selon les parcelles (120 foyers de perforations sur 100 grappes).

Les 1<sup>ers</sup> dépôts de pontes sont observés sur le secteur de la Plaine Nord Tech.

## **M**aladie du Bois

### **Vignoble régional**

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont localement visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées avec une accentuation des apoplexies depuis une dizaine de jours.

## **C**icadelles vertes des grillures

### **Vignoble régional**

Des larves et adultes de cicadelles sont toujours visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Des symptômes de grillure sont localement visibles dans quelques parcelles.

## **A**cariens

### **Hérault**

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée. Dans les parcelles observées, le seuil de nuisibilité de 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible est parfois dépassé.

## **R**avageurs secondaires

### **Vignoble régional**

Des symptômes d'érinose et de galles phylloxériques sont régulièrement observés sans toutefois entraîner de conséquences notables.

*Metcalfa pruinosa* est régulièrement observée au vignoble.

La présence de cochenilles (Lécanine et farineuse) est observée dans quelques parcelles.

Les niveaux de pression peuvent être importants.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

**La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.**

<http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/commun/bsv-viticulture.html>